Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, (Grand'Place)

CONDITIONS

Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs

Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne	0,40
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	2,00
Chronique locale	—	4,00
Echos	—	5,00
Gazette du Nord	—	6,00

TEMPÉRATURE

LILLE, le 23 juin.

Minimum, nuit, abrité	7°0
Minimum, nuit, découvert	6°2
Surface du sol, 8 h. du matin	14°0
A 1 mètre de profondeur	13°0
De l'air à l'ombre	1[illegible]
Maximum, jour à l'ombre	19°[illegible]
Maximum, jour, au soleil	2[illegible]
Etat hygrométrique (8 h. m.	0.84
Etat du ciel	Nuageux.
Direction du vent :	O.

BAROMÈTRE. — Le 27 juin (2 h du matin) la pression est de 763 m/m le 29 juin (2 heures du matin, la pression est de :

Temps probable. — En France, la température va rester dans le voisinage de la normale; des pluies orageuses sont probables dans l'Ouest et le Nord.

CHAMBRE des DÉPUTÉS

Suite de la Chambre du lundi 28 juin

LES TARIFS DOUANIERS

M. SIEGFRIED, en terminant, demande à la Chambre de se montrer mesurée dans cette œuvre de réforme et de ne pas en attendre les résultats grands qu'elle ne peut donner.

Discours du Rapporteur

M. Jean MOREL, rapporteur, monte à la tribune. Il justifie le projet en discussion des critiques qui lui ont été adressées, notamment de manquer de mesure dans la surélévation des droits: nous avons taché ,dit-il, de faire une œuvre d'harmonie en établissant des droits compensateurs et en taxant des articles appartenant à des industries nouvelles. Nous avons fait cesser cette anomalie d'un protectionnisme exagéré en certains points de notre tarif, insuffisants en certains autres et qui laissait même en dehors de son action quelques articles importants de notre production.

Le rapporteur expose ensuite la situation économique de la France par rapport à celle des grands pays producteurs du monde et montre quels excellents résultats a eu pour nous l'application du tarif de 1892.

Ensuite M. Jean Morel parle de notre agriculture et de l'enseignement agricole en France.

M. LASIES.— Cet enseignement n'existe pas. Vous formez des fonctionnaires et point d'agriculteurs. La Nation périra de cette erreur.

L'orateur rappelle à la Chambre, parmi les conséquences avantageuses du régime douanier de 1891, la baisse sur le prix du blé, l'essor nouveau donné à cette culture, la baisse encore sur les principales matières alimentaires.

M. MOREL. — Les tarifs de 1891 et 1898 ont bien servi les intérêts du pays. Il reste à savoir s'il ne convient pas de les modifier et de faire ainsi œuvre de prévoyance sociale. (Applaudissements).

La suite est renvoyée à ce matin.

L'ORDRE DU JOUR

Demande de séance supplémentaire

M. Al. BLANC demande une séance supplémentaire jeudi matin 7 juillet, en vue de la discussion du rapport sur le déplacement d'office des instituteurs.

M. DOUMERGUE. — Le Gouvernement ne s'associe pas à cette demande. Cette question touche de très près à celle du statut des fonctionnaires, il est donc préférable que la Chambre se prononce sur le staut tout d'abord. Au surplus l'ordre du jour est assez chargé pour ne pas y inscrire un nouveau projet.

M. MARIN appuie la demande de M. Blanc.

M. KLOTZ voudrait que les séances du matin fussent exclusivement consacrées aux douanes.

Par 407 voix contre 62, la proposition de M. Blanc est repoussée.

M. GIOUX demande alors l'inscription à l'ordre du jour de jeudi matin, la discussion du rapport sur les insertions judiciaires et légales (Vives protestations).

M. GIOUX se fâche contre les protestataires.

M. LASIES. — Ne vous excitez pas !

M. KLOTZ à nouveau revendique les séances du matin pour les douanes.

M. BRISSON. — Voyons, Messieurs, ne mettons pas l'ordre du jour à tous coups. (Applaudissements).

A mains levées, la Chambre repousse la demande de M. Gioux.

La séance est levée à 6 h. 45.

Séance demain matin à neuf heures.

L'Imprimerie de la *Croix du Nord*

se charge de l'exécution rapide et soignée des

Têtes de Lettres, Factures, Memorandums

L'Union Catholique
DU PERSONNEL
des Chemins de Fer A AVESNES

Ce fut une bien belle journée pour Avesnes, au point de vue religieux et social, que celle de dimanche. En dépit du mauvais temps, un grand nombre de membres de l'Union Catholique du Personnel des chemins de fer étaient venus dès le matin pour la messe de communion. Beaucoup d'entre eux s'approchèrent de la Sainte-Table.

M. l'abbé Bordron, montant alors en chaire, prit pour thème de son discours ces paroles : « Soyez fidèles à garder votre foi. » Il montra la nécessité de la foi : En elle, dit-il, on trouve la lumière, la force et la consolation.

A dix heures, se tint dans la salle Vauban, la séance de travail, sous la présidence de M. Abrial, délégué général. Différents rapports sur la situation de l'association et les moyens à prendre pour son développement et son extension, y furent lus et commentés.

La Messe - Mgr Margerin

Pour la messe de onze heures et demie, l'église était comble. La messe était précédée de la cérémonie de la bénédiction par Mgr Margerin, du drapeau du groupe Nord-Saint-Michel d'Avesnes, et de celui du groupe de Jeunesse Catholique de la paroisse.

Mgr Margerin prit pour texte de son allocution la devise qui est inscrite sur tous les drapeaux de l'Association catholique des chemins de fer : « Fidem Servavi » ; je suis demeuré fidèle. Ces paroles de l'apôtre saint Paul doivent être pour tous une règle de conduite. La foi met au cœur de l'homme un idéal divin ; c'est elle qui a suscité les Charlemagne, les saint Louis, les Jeanne d'Arc, les saint Vincent de Paul, tous ces religieux et religieuses qui se dévouent et s'immolent. C'est elle qui fait les foyers unis et paisibles, les familles où l'on se respecte, où chacun remplit son devoir, où l'on élève chrétiennement les enfants. « Heureux, dit le poète, l'homme à qui Dieu donne une sainte mère. »

A l'heure actuelle, on veut éteindre la foi dans les cœurs, les progrès de l'impiété sont effrayants. Seuls, les hommes de foi pourront nous sauver, ils porteront fièrement leur drapeau dans les combats et ils triompheront, car c'est la foi qui inspire le vrai courage et le dévouement. Il peut y avoir des vertus en dehors de la foi : les Socrate, les Caton, les Thémistocle en sont la preuve, mais que l'on compare l'héroïsme retentissant de tout ce que la Grèce et Rome ont eu de plus grand, avec les héros de la foi, et l'on découvrira que chez les premiers, il y avait surtout de l'égoïsme et de l'orgueil. Ne nous glorifions pas de retourner au paganisme.

Il ne faut pas que les catholiques se laissent décourager par les fautes commises par ceux qui ont la foi, et que nos adversaires aiment à exploiter pour nous faire honte. L'honneur n'est pas mort parce qu'un homme y forfait ; la justice n'est pas morte lorsqu'un magistrat rend un jugement inique ; la religion ne doit pas être compromise parce qu'il y en a qui la servent mal.

Pour soutenir la foi, il faut la pratique des vertus chrétiennes : la prudence, la force, la tempérance et l'action.

Nous devons étudier notre religion, afin d'être à même de la défendre ; aucune institution n'est plus attaquée, nulle n'est moins connue. Les armes dont on se sert contre elle sont le mensonge et l'ignorance. C'est un sujet que l'on n'étudie pas assez ; il est nécessaire que la foi soit éclairée par les lumières de la science chrétienne et soutenue par la pratique des vertus.

Par la prudence chrétienne, le cœur se garde pur. L'impureté éteint la lumière dans l'âme, il faut donc l'éviter, et pour cela repousser les mauvaises lectures, les tableaux, les illustrations pornographiques.

La foi doit être active ; la foi sans les œuvres est une foi morte. Le mouvement entretient la vie ; l'eau courante est pure et limpide, l'eau stagnante est souillée et malsaine ; la foi est soumise à cette loi universelle du mouvement obligatoire.

L'action catholique doit se manifester, non seulement par des cérémonies comme celle-ci, mais encore par une activité de tous les jours. Les catholiques doivent être des citoyens qui ont conscience de leurs devoirs plus encore que de leurs droits.

La locomotive qui orne chaque drapeau symbolise, non seulement la profession, mais encore les devoirs du catholique.

Comme la foi, la machine a son foyer, elle s'anime du feu de la vie chrétienne ; elle passe sur les rails qui la soutiennent et la dirigent ; de même la fidélité religieuse est soutenue et dirigée par la pratique des vertus et l'obéissance au Chef de l'Eglise, au Pape Pie X, qui aime ardemment ces associations.

Le « Credo » est ensuite chanté par toute l'assistance, et à l'issue de la messe a lieu la procession du Saint-Sacrement. Différents groupes de l'Union Catholique des Chemins de fer y sont représentés avec leurs drapeaux et accompagnés de leurs aumôniers : Paris (Union Générale), Villeneuve-Saint-Georges, Charleville, Valenciennes, Saint-Quentin, Lens, Hirson. Le Saint-Sacrement était porté par Mgr Margerin.

Avant la bénédiction, M. Abrial, délégué général, prononça la Consécration au Sacré-Cœur, au nom de tous les membres de l'Association.

Le banquet fraternel avait lieu à une heure.

La séance - L'abbé Bordron

A trois heures, la Salle Vauban contenait une foule nombreuse et avide d'entendre la parole enthousiaste d'un orateur qu'elle avait eu déjà l'occasion de goûter et d'admirer : de M. l'abbé Bordron.

M. le doyen remercie d'abord Mgr Margerin d'avoir bien voulu accepter de venir à Avesnes, alors qu'il aurait pu assister au Congrès des gymnastes catholiques à Solesmes. Il rappela les événements du premier mai 1891 et dit que Mgr Margerin sera toujours pour tous « le curé de Fourmies, le curé du premier mai » ; puis il présente M. Bordron, à qui la parole est donnée.

Après avoir salué en Mgr Margerin « un de ceux qui ont ouvert la voie et montré au peuple de quel côté sont ses vrais amis », M. l'abbé Bordron montre les deux forces qui sont en présence : l'Eglise et la Libre-Pensée. La Libre-Pensée maçonnique, qui berne le peuple, qui a compris qu'en France celui qui a la Presse et la parole a tout; tandis que l'Eglise peut montrer au peuple ce qu'elle a fait pour lui de tout temps et lui dire : « Pour lequel de mes bienfaits me persécutes-tu ? » Les catholiques ont longtemps négligé de se servir des deux puissants moyens que sont la presse et la parole, parce qu'ils pensaient que leurs œuvres suffisaient ; mais, maintenant, ils comprennent à leur tour que le peuple est à qui lui parle, ils vont à lui et ils recueillent des sympathies de toutes parts.

Les socialistes aiment à dire que l'Eglise promet aux ouvriers le paradis après leur mort pour les aider à supporter sans révolte l'oppression des capitalistes, mais qu'elle ne fait rien pour leur bien matériel. En 1891, le Chef de l'Eglise, le Pape Léon XIII, par son Encyclique sur la condition des ouvriers, faisait un commandement aux catholiques du monde entier de venir en aide aux ouvriers. Les œuvres sociales se sont multipliées sous les auspices de l'Eglise, qui, seule, porte en elle le remède aux abus qui désolent la société; car son Fondateur a dit : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » En pratiquant ce commandement, les catholiques comprennent que l'homme, être social, doit jouir de certains avantages sociaux, et ils s'efforcent de procurer ces avantages à ceux qui en sont privés à cause de leur situation dépendante. Mieux que la solidarité, la charité peut remédier au mal social.

Le conférencier montre l'utilité des caisses de chômage en cas de maladie, ou de chômage industriel, sujet tout à fait de circonstance, cette séance de l'après-midi ayant été organisée au profit de la Caisse de Chômage.

Par son langage énergique, ses saillies spirituelles, son éloquence à la fois simple et pleine d'ardeur, il a fait voir à ses auditeurs charmés l'inanité, le vide des utopies socialistes, et il les a convaincus de l'efficacité de l'action catholique.

M. le Doyen adresse alors ses remerciements à l'orateur et donne la parole à M. Abrial, qui montre, en citant l'exemple du docteur Henri de Rotschild, que les juifs ne cherchent dans les œuvres sociales qu'une spéculation à gros bénéfices.

Pour montrer combien les députés se préoccupent peu des intérêts du peuple, il cite un entretien qu'il eût un jour avec un député au sujet de la loi Berteaux, dans lequel il lui fut dit : « On présentera un autre projet de loi, dont personne ne voudra, car il ne sera propre qu'à exciter les passions et à causer des désordres, mais qui aura l'avantage de durer jusqu'aux prochaines élections.

A propos du chômage, il dit que souvent cette crise est causée par les manœuvres des syndicats de gros boursiers ou de gros spéculateurs, qui font un consortium sur un produit quelconque et amènent une suspension dans l'écoulement de ce produit. En ce cas, il recommande aux industriels catholiques de continuer la production, quand leur situation le leur permet, car souvent, on trouve après cela des débouchés. Il cite à l'appui un exemple vécu.

La partie récréative de la séance commence alors ; elle était donnée par les membres de la Jeunesse Catholique et comprenait un drame espagnol en trois actes : « La Malédiction », qui fut très bien rendu par les jeunes artistes, dont la réputation n'est plus à faire.

La quête a été faite au profit de la Caisse de chômage du Syndicat indépendant.

M. le Doyen, prenant la parole, donna lecture d'un télégramme de Mgr Delamaire, envoyé de Solesmes, dans lequel Mgr l Coadjuteur déclare s'associer de cœur à la fête d'Avesnes.

Il félicite et remercie les aimables acteurs et les assistants, puis la séance est levée, tous quittent la salle Vauban, emportant de cette journée le meilleur souvenir.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

De **Maître Léonce Masson,** vicaire de Bavay, décédé dans sa famille, à **BOUSIES,** où il se trouvait en congé depuis quelques semaines.

Dans les collèges de Douai et de Cambrai, dans les paroisses de Caudry, de Merville et de Bavay, partout où il a passé, Maître Masson se donna sans compter aux divers ministères qui lui furent confiés.

Malheureusement, ses forces, minées par une maladie contre laquelle les ressources de l'art furent impuissantes, étaient inférieures à son dévouement, et il succomba à la fleur de l'âge, laissant à ses frères dans le sacerdoce un bel exemple de zèle au service de Dieu et des âmes, à tous un bel exemple de foi, de patience et de résignation dans l'épreuve.

Tous ceux qui l'ont connu, et surtout qui ont bénéficié de son dévouement, voudront avoir pour lui un pieux souvenir devant Dieu.

Les funérailles de Maître Léonce Masson, pieusement décédé le dimanche 27 juin, dans sa trente-cinquième année, muni des sacrements, auront lieu à Bousies mercredi 30, à onze heures.

Hier, à dix heures et demie, ont eu lieu, en l'église de **WASQUEHAL,** les funérailles solennelles de **Mme Lepers-Détailleur,** épouse de M. J.-B. Lepers, ancien conseiller municipal et président de la Fanfare.

L'assistance, extrêmement nombreuse, a défilé à l'offrande jusqu'à la fin de la messe.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Honoré, curé de Limont-Fontaine, remplaçant M. l'abbé Delcambre, empêché. Il était assisté de MM. les vicaires de la paroisse.

Le deuil était conduit par M. J.-B. Lepers et ses fils, MM. Gustave et Charles, ainsi que M. C. Gros-Lepers, son beau-fils, accompagnés de MM. les abbés Maes, curé, vice-doyen de Saint-Michel, à Lille, ancien curé de Wasquehal, Fourez curé de Flers-en-Escrebieux, Coupé, curé de Wasquehal (Saint-Clément), Détailleur, professeur à l'Institution Jeanne-d'Arc, à Lille, et Desrumeaux, du Séminaire Académique.

Dans l'assistance nous avons remarqué M. l'abbé Labys, curé de Marcq (Sacré-Cœur), M. l'abbé Jules Dehreuninck, vicaire du Capreau, et un grand nombre de notabilités de la banlieue et de la localité.

Les coins du poêle étaient tenus par des dames amies de la défunte. Le personnel de la maison Lepers avait offert une couronne, portée par deux ouvriers.

Le corps a été déposé dans le caveau de famille.

Lundi, à 10 heures 1/4, eurent lieu, à **CAMBRAI,** à la Métropole, au milieu d'une affluence considérable, les funérailles de **M. Paul Devred,** organiste de la Basilique et compositeur de grand talent.

Devant le corbillard avaient pris place les nombreuses sociétés dont M. Devred faisait partie et la « Lyre Cambrésienne dont il était le chef aimé.

Le deuil était conduit par M. Devred fils, accompagné de M. le chanoine Foulon, supérieur de l'Institution Notre-Dame de Grâce.

« La Lyre » chanta la messe de Requiem harmonisée et divers artistes se firent entendre à l'Offertoire, à l'Elévation et avant l'absoute.

Au cimetière deux discours furent prononcés ; l'un par M. César Deloye, vice-président d'honneur de la Lyre Cambrésienne, et l'autre par M. Bigerelle, directeur de l'Ecole Nationale de Musique.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

Mercredi, à onze heures et demie, a été célébré, en l'église de **SAULZOIR,** le mariage de **Mlle Marie Marchant,** fille de M. Eugène Marchant, propriétaire, ancien maire, et de Mme Marchant-Cauquelain, avec **M. Eugène Deroo,** président de la Jeunesse Catholique de **MORBECQUE,** fils de M. Jules Deroo, agriculteur, et de Mme Deroo-Amoureux.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. Arthur Marchant, percepteur en retraite, et M. Alexandre Mimaire, maire de Vieux-Mesnil, ses oncles ; pour le marié, M. Henri Bécue, propriétaire, et M. Léon Guffroy, fabricant de poteries, ses beaux-frères.

Lundi, à onze heures, a été célébré, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à **DUNKERQUE,** le mariage de **M. René Coquelin** et de **Mlle Marguerite Durin,** fille de M. Durin, ancien conseiller municipal.

La cérémonie a été présidée par M. le chanoine Soalbert, archiprêtre de Dunkerque.

Les témoins étaient MM. Jules Thoris, Maurice Marchand, et Paul Delrue, négociants.

ECHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. l'abbé Decock est nommé directeur du Bulletin diocésain paroissial, en remplacement de M. Lobry, démissionnaire pour raison de santé.

A partir de ce jour, nous prions MM. les curés d'envoyer tout ce qui concerne leur bulletin paroissial directement à M. l'abbé Decock, 15, rue d'Angleterre, Lille.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE COLOGNE

A l'occasion du XIe Congrès eucharistique international de Cologne, du 4 au 8 août prochain, diverses combinaisons de voyage sont proposées aux congressistes, qui peuvent à ce sujet demander des renseignements à M. Delcourt-Haillot, secrétaire-général du Comité permanent du Congrès, 22, rue de la Poterne, à Valenciennes.

Les congressistes, qui veulent en même temps faire un voyage d'agrément, pourront partir le lundi 2 août et rentrer le vendredi 13 août.

Les congressistes pressés pourront partir le lundi 2 août et quitter Cologne le dimanche 8, vers sept heures.

Concours de Solesmes

PALMARÈS

Ecole de section avec armes. — 1er prix avec félicitations du jury, La Saint-Maurice d'Armentières. — **1er prix** : Saint-Martin Tourcoing, Jeune Garde Républicaine Bellignies, Avant-Garde Roubaix, Saint-Paul La Madeleine. — **2e prix** : Saint-Georges Tourcoing, Saint-Maurice Hellemmes, Croisienne Croix. — **3e prix** : Jeanne d'Arc Loos, Patriotes Roubaix, Intrépide Roubaix, Jeanne d'Arc Roubaix.

Ecole de section sans armes (catégorie A). — **1ers prix avec félicitations du jury** : Jean-Bart Dunkerque, Jeune France Annœullin, Jeanne d'Arc Tourcoing, Saint-Robert La Madeleine, Volontaires Fourmies, Jeanne d'Arc Fretin. — **1ers prix** : Espérance La Bassée, Saint-Eloi Hazebrouck, Espérance Roubaix, Saint-Denis Lecelles, Etoile Saint-Jacques, Douai, Jeanne d'Arc Steenwerck, Saint-Michel Cambrai, Pro-Patria Sain-Saulve, Quercitaine Le Quesnoy, Jeune-Garde Lille, Vaillante Tourcoing, Amandinoise Saint-Amand, Saint-Michel Fourmies, Jeune France Raimbeaucourt, Saint-Vaast Leers, Saint-Louis Bertry. — **2e prix** : Etoile Notre-Dame Douai, Sainte-Maxellende Caudry, Etoile Saint-Pierre Douai, Bailleuloise Bailleul, Saint-Christophe Fives, Abeille Roubaix, Saint-Eloi Denain, Saint-Evrard Cysoing, Saint-Michel Flines-les-Raches, Saint Martin Viesly, Française Sin-le-Noble, Française Roubaix, Jeanne d'Arc Le Cateau, Philippin Lannoy, Saint-Guillaume Avelin-Ennetières, Revanche Neuvilly. — **3e prix** : Patriote Escaudœuvres, Saint-Michel Quesnoy-sur-Deûle, Saint-Maurice Lille, Saint-Louis Fives, Saint-Paul Mons-en-Pévèle, Saint-Eloi Mons-en-Barœul.

Ecole de section sans armes (catégorie B). — **1ers prix** : Jeanne-d'Arc Estaires, Espérance Sainte-Catherine Lille, Avenir Santes, Saint-Georges Merville, Vaillante Canteleu, Alsace-Lorraine Sainghin-en-Weppes, Saint-Pierre Briastre, Saint-Martin Flines-les-Mortagne, Française Baval, Saint-Michel Neuville-Saint-Rémy. — **2e prix** : Jeanne-d'Arc Pérenchies, Croisienne Croix, Saint-Michel Aire-sur-la-Lys, Saint-Martin Ligny-en-Cambrésis, Saint-Laurent Beaumont, Espérance Trélon, Saint-Martin Erquinghem-Lys. — **3e prix** : Espérance Saulzoir.

Ensembles imposés.— Division d'excellence. 1er prix avec félicitations du jury : Saint-Maurice Armentières, Jeune Garde Lille, St-Louis Fives, Jeanne d'Arc Roubaix.— **1ers prix** : Philippins Lannoy, Saint-Martin Tourcoing, Jeanne-d'Arc Tourcoing.

Première division. — 1ers prix avec félicitations du jury : Pro-Patria Saint-Saulve, Jeanne-d'Arc Loos, Abeille Roubaix, Espérance Roubaix. — **1ers prix** : Saint-Michel Quesnoy-sur-Deûle, Avant-Garde Roubaix, Alerte Havré, Amandinoise, Patriotes Roubaix, Saint-Christophe Fives, Saint-Georges Tourcoing, Saint-Maurice Hellemmes. — 2e prix : Vaillante Roubaix.

Deuxième division (catégorie B). 1ers prix avec félicitations du jury : Jeanne d'Arc Pérenchies, Espérance La Bassée, Saint-Georges Merville, Vaillante Canteleu, Etoile Notre-Dame Douai, Jeune France Annœullin, Saint-Martin Ligny-en-Cambrésis, Alsace-Lorraine Sainghin-en-Weppes, Saint-Evrard Cysoing. — **1ers prix** : Jeune France Raimbeaucourt, Saint-Denis Lecelles, Saint-Michel Aire-sur-la-Lys, Avenir Santes, Jeanne d'Arc Estaires, Volontaires Fourmies, Saint-Guillaume Avelin, Espérance Trélon, Saint-Martin Erquinghem-Lys, Saint-Michel Fourmies, Saint-Henri Coutiches, Patriotes Escaudœuvres, Quercitaine Le Quesnoy, Saint-Pierre Briastre, Bailleuloise, Espérance Saulzoir. — **2es prix** : Jeanne-d'Arc Le Cateau, Saint-Martin Flines-les-Mortagne, Espérance Raches, Saint-Michel Neuville-Saint-Rémy.

Deuxième division (catégorie A). — 1ers prix avec félicitations du jury : Saint-Vaast Leers, Saint-Paul La Madeleine, Etoile Saint-Jacques Douai. — **1er prix** : Etoile Saint-Pierre, Française Roubaix, Jeanne-d'Arc Fretin, Espérance Sainte-Catherine Lille, Saint-Robert La Madeleine, Saint-Michel Flines-les-Raches, Saint-Eloi Hazebrouck, Saint-Maurice Lille, Vaillante Tourcoing, Jean-Bart Dunkerque, Intrépide Roubaix, Française Sin-le-Noble, Française Bavai, Sainte-Maxellende Caudry, Revanche Neuvilly. — **2es prix** : Wattrelosienne Saint-Paul Mons-en-Pévèle, Saint-Louis Bertry, Saint-Eloi Denain, Croisienne Croix, Jeanne-d'Arc Steenwerck, Saint-Eloi Mons-en-Barœul, Jeune Garde Républicaine Bellignies, Saint-Michel Cambrai, Saint-Martin Viesly.

Boxe. — Adultes. — Excellence. — 1ers prix : Saint-Louis Fives, Jeanne d'Arc Tourcoing, Jeanne d'Arc Roubaix. — **2es prix** : Saint-Martin Tourcoing, Saint-Maurice Armentières, Jeune Garde Lille. — 3e prix : Philippins Lannoy.

Première division. — 1ers prix : Avant-Garde Roubaix, St-Michel Quesnoy-sur-Deûle, Pro-Patria Saint-Saulve, Abeille Roubaix, Jeanne d'Arc Loos. — **2es prix** : Amandinoise, Saint-Maurice Hellemmes, Patriotes Roubaix. — 3es prix : Saint-Georges Tourcoing, Espérance Roubaix.

Deuxième division. — 1er prix avec félicitations du jury : Vaillante Tourcoing, Vaillante Canteleu, Jeanne-d'Arc Pérenchies.— **1ers prix** : Etoile Notre-Dame Douai, Saint-Georges Merville, Saint-Eloi Hazebrouck, Jeune Garde Républicaine Bellignies, Saint-Michel Fourmies, Saint-Vaast Leers, Avenir Santes, Jeanne d'Arc Steenwerck, Saint-Paul La Madeleine, Jeanne d'Arc Fretin, Espérance Sainte-Catherine Lille, Saint-Michel Aire-sur-la-Lys, Etoile Saint-Jacques Douai, Saint-Paul Mons-en-Pévèle, Jeune France Annœullin, Saint-Martin Viesly, Saint-Robert La Madeleine, Jeanne d'Arc Estaires, Espérance La Bassée, Jean-Bart Dunkerque, Volontaires Fourmies, Wattrelosienne, Saint-Louis Bertry, Française Bavai, Saint-Martin Erquinghem-Lys, Etoile Saint-Pierre Douai, Espérance Raches, Alsace-Lorraine Sainghin-en-Weppes, Française Sin-le-Noble, Sainte-Maxellende Caudry.

2es prix : Saint-Martin Ligny-en-C., St-Eloi Denain, Saint-Eloi Mons-en-B., Saint-Pierre Briastre, Bailleuloise, Revanche Neuvilly, St-Maurice Lille, Intrépide Roubaix, Espérance Trélon, Saint-Guillaume Avelin, Saint-Evrard Cysoing, Saint-Michel Flines-lez-R., Croisienne, Saint-Henri Coutiches, Française Roubaix, Saint-Michel Cambrai, Saint-Martin Flines-les-M., Saint-Denis Lecelles, Quercitaine Le Quesnoy.

3e prix : Jeune France Raimbeaucourt, Patriote Escaudœuvres.

Boxe. — Pupilles. — 1e division. — 1er prix avec félicitations du jury : Saint-Maurice Armentières, Jeanne-d'Arc Roubaix, Saint-Michel Quesnoy-sur-Deûle, Saint-Louis Fives, Amandinoise. — **1ers prix** : Jeune Garde Lille, St-Georges Tourcoing, Saint-Maurice Hellemmes, Pro Patria Saint-Saulve, Philippins Lannoy, Vaillante Roubaix, Patriotes Roubaix. — **2e division. Catégorie A. — Prix avec félicitations du jury** : Sainte-Maxellende Caudry. — **1ers prix** : Vaillante Canteleu, Croisienne, Saint-Robert La Madeleine, Saint-Maurice Lille, St-Louis Bertry, Saint-Eloi Denain.

Catégorie B. — 1ers prix avec félicitations du jury : Saint-Georges Merville, Jeanne-d'Arc. — **1ers prix** : Etoile Saint-Pierre Douai, Jeune France Annœullin, Etoile Saint-Jacques Douai, Saint-Paul, Mons-en-Pévèle, Saint-Michel Flines-lez-R., Française Sins-le-Noble, Française Roubaix, Vaillante Tourcoing. — **2es prix** : Avant-Garde Roubaix, Avenir Santes, Saint-Evrard Cysoing.

3es prix : Jeanne d'Arc Pérenchies, Intrépide Roubaix, Saint-Paul La Madeleine, Saint-Michel Fourmies, Quercitaine, Alsace-Lorraine Sainghin-en-Weppes, Etoile Notre-Dame Douai, Française Bavay, Espérance Sainte-Catherine, Saint-Martin Ligny-en-Cambrésis, Saint-Eloi Mons-en-Barœul, Espérance La Bassée, Patriote Escaudœuvres, Espérance Trélon.

Maniement d'armes. — 1ers prix : Saint-Maurice Armentières, Jeune Garde républicaine Bellignies, Saint-Martin Tourcoing, Saint-Paul La Madeleine. — **2es prix** : Saint-Georges Tourcoing, Avant-Garde Roubaix, Saint-Maurice Hellemmes. — **3es prix** : Saint-Vaast Leers, Jeanne d'Arc Roubaix, Intrépide Roubaix, Patriotes Roubaix, Croisienne.

Assouplissements militaires avec armes. — 1ers prix avec félicitations du jury : Saint-Paul La Madeleine, Saint-Maurice Armnetières. — **1ers prix** : Saint-Maurice Hellemmes, Jeune Garde républicaine Bellignies, Croisienne, Jeanne d'Arc Roubaix. — **2es prix** : Saint-Georges, Tourcoing, Jeanne d'Arc Loos, Patriotes Roubaix, Saint-Martin Tourcoing, Intrépide Roubaix.

Assouplissements militaires avec engins. — 1ers prix avec félicitations du jury : Jeanne d'Arc Steenwerck, Saint-Louis Fives, Saint-Maurice Lille, Jeanne d'Arc Estaires, Alerte Havré. — **1ers prix** : Sainte-Maxellende Caudry, Saint-Robert La Madeleine. — **2es prix** : Saint-Georges Merville, Française Bavay, Saint-Michel Fourmies.

Théorie pratique avec armes. — 1ers prix : Saint-Maurice Armentières, Saint-Martin Tourcoing. — **2es prix** : Saint-Paul La Madeleine, Jeune Garde républicaine Bellignies, Avant-Garde Roubaix, Patriotes Roubaix.— **3es prix** : Jeanne d'Arc Roubaix, Saint-Vaast Leers, St-Maurice Hellemmes.

Théorie pratique sans armes. — 1ers prix avec félicitations du jury : Saint-Michel Aire-sur-la-Lys, Saint-Louis Fives, Saint-Michel, Quesnoy-sur-Deûle, Saint-Martin Erquinghem-Lys, Jeanne d'Arc Pérenchies, Française Bavay, Saint-Michel Cambrai. — **1ers prix** : Vaillante Canteleu, Jeune Garde Lille, Sainte-Maxellende Caudry, Vaillante Tourcoing, Saint-Maurice Lille, Pro Patria Saint-Saulve, Quercitaine Le Quesnoy, Saint-Louis Bertry, Jeanne d'Arc Fretin.

2es prix : Abeille Roubaix, Saint-Eloi Hazebrouck, Saint-Martin Ligny-en-Cambrésis, St-Paul Mons-en-Pévèle, Saint-Michel Neuville-Saint-Rémy, Jeanne d'Arc Steenwerck, Saint-Christophe Fives, Etoile Notre-Dame Douai, Etoile Saint-Jacques Douai, Française Sin-le-Noble, Saint-Michel Flines-les-Raches, Etoile Saint-Pierre Douai. — **3es prix** : Saint-Robert La Madeleine, Saint-Evrard Cysoing, Saint-Martin Viesly, Revanche Neuvilly, Saint-Pierre Briastre, Saint-Guillaume Avelin.

Ensembles spéciaux. — Adultes. — Mains libres. — Excellence. — 1er prix avec félicitations du jury : Jeune Garde Lille.

1ers prix : Saint-Maurice Armentières, Philippins Lannoy, Jeanne d'Arc Tourcoing. — **2e prix** : Saint-Martin Tourcoing. — **3e prix** : Saint-Louis Fives.

1re Division. — 1ers prix : Saint-Michel, Quesnoy-sur-Deûle, Avant-Garde Roubaix. — **2e prix** : Espérance Roubaix.

2e Division. — 1ers prix avec félicitations du jury : Saint-Robert La Madeleine, Saint-Martin Erquinghem-Lys. — **1ers prix** : Saint-Eloi, Hazebrouck, Saint-Maurice Lille, Volontaires Fourmies. — **2es prix** : Intrépides Roubaix, Croisienne, Saint-Michel Fourmies. — **3es pr.** : Espérance Raches, Saint-Denis Lecelles, Française Roubaix, Saint-Vaast Leers, Saint-Michel Neuville-Saint-Rémi, Saint-Michel, Cambrai.

Ensembles spéciaux. — Adultes avec engins (Excellence). — 1er prix : Jeanne d'Arc Roubaix. — **1re Division** : Pro Patria Saint-Saulve, Saint-Christophe Fives, Jeanne d'Arc Loos. — **2e prix** : Saint-Maurice Hellemmes.

2e division. — 1er prix avec félicitations du jury : Jeanne d'Arc Fretin. — **1ers prix** : Jeanne d'Arc Pérenchies, Etoile Notre-Dame Douai, Etoile Saint-Jacques Douai, Saint-Martin Viesly, Etoile Saint-Pierre Douai, Saint-Pierre Briastre.

2es prix : Revanche, Neuvilly, Française Sin-le-Noble, Jeune Garde républicaine Bellignies, Saint-Eloi Denain, Saint-Michel Flines-les-Raches, Sainte-Maxellende Caudry, Saint-Martin Ligny-en-Cambrésis, Saint-Louis Bertry.

Ensembles spéciaux pupilles mains libres. — 1re division. — 1ers prix : St-Michel Quesnoy-sur-Deûle, Jeune Garde Lille, Philippins Lannoy. — **2e prix** : St-Maurice Hellemmes. — **3e prix** : Patriotes Roubaix.

Deuxième division. — 1er prix : St-Robert La Madeleine. — **2es prix** : St-Maurice Lille, Volontaires Fourmies, Jeanne d'Arc Pérenchies Jeune France Raimbeaucourt, Croisienne. — **3e prix** : St-Michel Fourmies.

Ensembles spéciaux pupilles avec engins. — Première division. — 1ers prix : Abeille Roubaix, Française Roubaix, Alerte Havré, Jeanne d'Arc Loos, St-Louis Fives, St-Denis Lecelles, Pro Patria St-Saulve. — **2es prix** : Jeanne d'Arc Roubaix, St-Maurice Armentières, Saint-Eloi Mons-en-Barœul, St-Louis Bertry, Vaillante Roubaix, Jeune France Annœullin.

Deuxième division. — 1er prix avec félicitations du jury : Saint-Paul La Madeleine. — **1ers prix** : St-Michel Flines-lez-Raches, Etoile St-Pierre Douai, Etoile N.-D. Douai, Etoile St-Jacques Douai. — **2es prix** : Intrépide Roubaix, Ste-Maxellende Caudry, St-Paul Mons-en-Pevèle.

Appareils adultes. — Division d'excellence. 1ers prix avec félicitations du jury : Jeune Garde Lille, Philippins Lannoy. — **1ers prix** : St-Maurice Armentières, Jeanne d'Arc Tourcoing, Jeanne d'Arc Roubaix, St-Louis Fives. **2e prix** : St-Martin Tourcoing.

Première division. — 1ers prix avec félicitations du jury : St-Michel Quesnoy-sur-Deûle, Avant-Garde Roubaix, Amandinoise. — **1ers prix** : Pro Patria St-Saulve, St-Christophe Fives, Espérance Roubaix, St-Maurice Hellemmes, Jeanne d'Arc Loos, Alerte Havré, Abeille Roubaix, Patriotes Roubaix, Saint-Georges Tourcoing.

Deuxième division. — Premiers prix avec félicitations du jury : Etoile N.-D. Douai, St-Robert La Madeleine, Wattrelosienne Wattrelos, Vaillante Canteleu. — **1ers prix** : Jeanne d'Arc Fretin, Etoile St-Jacques Douai, Quercitaine Le Quesnoy, St-Waast